

# LE BIDAYEN

Bulletin municipal d'Arrest



N°47

DECEMBRE 2019



# LE BIDAYEN

Décembre 2019

## Le mot de Madame le Maire

Mesdames, Messieurs, Chers Arrestois,

L'année 2019 touche à son terme. Elle a été porteuse de soucis, de difficultés, mais également riche en satisfactions et en réussites.

Nous vous proposons de retrouver, en images, au fil des pages du Bidayen, les principaux événements qui ont eu lieu dans notre commune au cours de l'année.

Nous y faisons également traditionnellement le point sur les réalisations, les travaux en cours, et les projets pour 2020.

Merci à Alain et aux conseillers qui ont contribué à élaborer ce numéro de notre bulletin communal.

Un grand merci à tous les acteurs de la vie locale, employés communaux, membres d'associations, enseignants, pompiers, musiciens, commerçants et artisans qui contribuent à faire d'Arrest un village où il fait bon vivre et élever nos enfants.

Ces périodes de fêtes restent des moments privilégiés de générosité et de convivialité. Nous avons une pensée particulière pour nos amis et proches qui ont disparu cette année ou qui sont actuellement malades.

Au nom du Conseil municipal, je souhaite à tous, petits et grands, de passer une bonne fin d'année, et de profiter de bons moments de détente, de partage et de joie en famille et auprès des enfants.

Rendez-vous en janvier pour les vœux.

Bonne fin d'année à tous.



Lysiane JOLY  
Maire d'Arrest

**Mmes et MM. les Adjoints et Conseillers municipaux,  
Mme le Maire,  
ont le plaisir de vous inviter  
A LA CEREMONIE DES VOEUX  
qui aura lieu le samedi 4 janvier 2020,  
à 18h00, à la salle des fêtes.**



## Sommaire

Horaires et informations	p.2-4
Du côté de l'école	p.6
Manifestations 2019	p.8-12
Douceurs de Noël	p.14
Manifestations à venir	p.16

Le centre de loisirs	p.5
Les sapeurs-pompiers	p.7
Réalisations 2019 – Projets	p-13
Le saviez-vous	p.14-15

# Horaires et informations

## Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie

Lundi	8h15 – 12h30	13h15 - 17h15
Mardi	<i>Fermé au public le matin</i>	13h15 - 17h15
Mercredi	<i>Fermé au public</i>	
Jeudi	8h15 – 12h30	13h15 - 17h15
Vendredi	<i>Fermé au public le matin</i>	13h15 - 17h15
Tél. :	03 22 60 85 25	Fax : 09 67 25 85 25

**Fermé les 24, 26, 27 et 31/12/2019, et le 02/01/2020.**

## Horaires de l'agence postale communale

Lundi Vendredi :	14h00 – 17h00
Mardi Jeudi :	9h00 – 12h00
Samedi :	9h00 – 10h30
Tél. :	03 22 60 85 84

**Fermée du 23 au 31 décembre 2019.**



## Bibliothèque

Lundi 16h45 – 17h45  
*Fermée pendant les vacances scolaires.*



## Site internet de la commune

Le site est actuellement en restructuration.  
Rendez-vous en 2020 pour accéder de nouveau aux informations communales !

## Horaires d'ouverture du cimetière

Hiver : du 01/10 au 31/03 8h00 - 17h30  
Été : du 01/04 au 30/09 8h00 - 20h00

Merci aux familles d'entretenir leur concession ainsi que toute végétation poussant aux abords.



**Continuez d'agir contre la prolifération des rats !** Des sacs de grains empoisonnés et des blocs de raticide sont à votre disposition gratuitement au secrétariat de mairie. **N'hésitez pas à venir en chercher !**

## Taille des haies (agriculteurs bénéficiaires de la BCAE)

Dans le cadre de la conditionnalité, au titre des bonnes conditions agricoles et environnementales, le règlement du Parlement européen et du Conseil n° 1306/2013 du 17 décembre 2013, article 94, impose aux États membres de prendre une mesure sur « l'interdiction de tailler les haies et les arbres durant la période de reproduction et de nidification des oiseaux ». La France a choisi pour l'application de cette interdiction, une période allant du 1er avril au 31 juillet. A titre de comparaison, d'autres États membres ont choisi des périodes plus longues ; par exemple, en Irlande et au Royaume-Uni, la période retenue est du 1er mars au 31 août, et en Allemagne, du 1er mars au 30 septembre.

## Numéros d'urgence

**Pompiers 18    Gendarmerie 17    Samu 15    Appel urgence européen 112** (prioritaire depuis un portable)  
**Pharmacie d'ARREST 03 22 26 86 04** La pharmacie dispose d'un défibrillateur, pensez-y en cas de besoin !

**Jours de garde 2020 (19h – 9h) :** Vendredi 03/01    Mardi 07/01    Week-end 25-26/01

Mardi 28/01	Jeudi 13/02	Mardi 18/02	Week-end 28-29/01 et 01/03
Mardi 10/03	Mardi 10/03	Mardi 31/03	Mardi 21/04
Mardi 12/05	Merc. 27/05	Mardi 02/06	Mardi 23/06



## Vacances scolaires

Noël : du 21 décembre 2019 (midi) au 5 janvier 2020 inclus  
Février : du 15 février 2020 (midi) au 1<sup>er</sup> mars 2020 inclus  
Pâques : du 11 avril 2020 (midi) au 26 avril 2020 inclus

## Divers

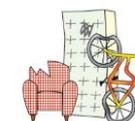
La distribution du colis de fin d'année aux aînés de 68 ans et plus aura lieu le samedi 21 décembre, à partir de 9h30. Comme d'habitude, les personnes qui ne seront pas présentes à leur domicile ce jour-là sont priées de le faire savoir au préalable en mairie, et de proposer un autre lieu de dépôt du colis.

**N'hésitez pas à venir retirer votre colis et partager un café à la salle des fêtes entre 8h30 et 9h30 !**



## Ordures ménagères et encombrants

La Communauté d'agglomération vous fera parvenir son calendrier « ordures ménagères » et « ferrailles et encombrants » dès qu'il sera imprimé ; les dates pour 2020 sont à l'étude. Dans les rares cas où les ordures ménagères ne seraient pas ramassées le jeudi ni le vendredi, merci de ne pas laisser vos sacs poubelles sur la voirie mais de les rentrer.



## Prêts de matériel communal

La commune est susceptible de prêter ponctuellement des tables, chaises ou bancs aux Arrestois, à la condition que ceux-ci se chargent du transport, et qu'un don soit versé au Centre communal d'Action sociale du village.

## Foodtrucks

Nous saluons la présence dans la commune de deux commerces ambulants d'alimentation :

**Goody Burger**, sur le petit parking de l'école face à la boucherie, chaque lundi vers 18h30, proposant des hamburgers à emporter ;

et **Christelle FORTINI**, sur le grand parking près des ateliers communaux, chaque vendredi vers 18h00, proposant des pâtes à emporter, de la soupe, des desserts...



## Téléalarme

Rapprochez-vous de la mairie pour toute demande de téléalarme. Une fois complété, le dossier sera transféré à la Communauté d'Agglomération qui déposera votre demande auprès du Département et du groupe Mondial Assistance. Le coût de ce service est de l'ordre de 15 euros par mois.

## Démarchage à domicile

Si le démarchage à domicile est légal, certaines pratiques sont abusives. Gardez toujours en tête quelques règles de prudence pour ne pas tomber dans le piège de démarcheurs peu scrupuleux, utilisant des méthodes de vente parfois douteuses. Si vous n'êtes pas intéressés, ne vous laissez pas prendre au piège. En cas de doute ou d'inquiétude, téléphonez à votre famille, la mairie ou la gendarmerie.

## Rénovation énergétique

Un niveau particulièrement élevé d'infractions graves dans le secteur de la rénovation énergétique (isolation, installations de panneaux solaires, etc.) est régulièrement constaté. La DGCCRF, l'ANAH et l'ADEME ont présenté le 12 novembre 2019 des actions pour renforcer la lutte contre les fraudes et mieux informer les consommateurs.

8 réflexes sont notamment à adopter en la matière :

1

### **Vous voulez faire des économies d'énergie ?**

Pour savoir quels travaux réaliser et connaître les aides auxquelles vous avez droit, renseignez-vous auprès d'un conseiller 

2

### **Les services publics ne démarchent jamais !**

Attention aux entreprises qui prétendent agir pour le compte d'organismes publics ou de votre fournisseur d'énergie.

3

**Démarché ?** Ne donnez pas vos coordonnées bancaires et ne signez jamais le jour même. Soyez vigilant, un crédit peut être dissimulé dans la liasse de documents présentés.

4

**Ne vous précipitez pas :** Demandez un devis et comparez avec d'autres offres.

5

### **Méfiez-vous des offres trop alléchantes !**

Vous n'avez pas nécessairement droit aux aides annoncées et les économies d'énergies réelles peuvent être bien inférieures aux promesses.

6

**Si vous avez contracté un crédit,** ne signez pas l'attestation de fin de travaux avant qu'ils ne soient totalement terminés.

7

**Un litige ?** Pensez aux associations de consommateurs pour vous aider.

8

### **Les pratiques d'une entreprise vous semblent frauduleuses ?**

Contactez la DGCCRF.



Renseignez-vous auprès d'un conseiller FAIRE au 0 808 800 700 ou sur [www.FAIRE.fr](http://www.FAIRE.fr)

## Recensement de la population 2020

Il aura lieu dans le village à compter du 16 janvier prochain. A la demande de l'INSEE, merci de privilégier dans la mesure du possible la réponse par internet. Deux Arrestoises passeront dans vos foyers en tant qu'agent recenseur.

### Les agents recenseurs communaux :



Mme Isabelle JACOBS sera chargée de recenser la population du secteur nord du village (rues de Drancourt, des Abeilles, Chavet, d'Abbeville, des Moulins, de Bas, du Stade, de Catigny).

Mme Hélène HENOCQUE sera chargée de recenser la population des autres rues du village (secteur sud, places, et lotissement la Sollette).



**Réservez-leur le meilleur accueil !**

**RECENSEMENT**  
de la population 2020

Répondez sur internet,  
c'est encore plus simple

[le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr)  
Du 16 janvier au 15 février 2020

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI  
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

Insee & votre commune

**MAISON FAMILIALE RURALE**

**Tu as entre 16 et 30 ans**

TU ES SANS EMPLOI, SANS FORMATION ?  
TU ES DIPLOMÉ OU NON ?  
TU CHERCHES UNE ORIENTATION ?  
TU T'INTERROGES SUR L'APPRENTISSAGE, L'ALTERNANCE ?

**L'IEJ va booster ton potentiel**

MAISON FAMILIALE RURALE  
d'EDUCATION et d'ORIENTATION  
80520 YZENGREMER  
Tél. : 03 22 30 01 14  
Fax : 03 22 26 53 66  
Sous contrat M.A. : N° U 80 L 11

Fédération Régionale des  
Maisons Familiales Rurales  
Hauts de France  
3 Résidence du Parc de Beauvillé  
BP 71612  
80016 AMIENS  
Tél. 03.22.54.61.88

E-Mail :  
[fr.hautsdefrance@mfr.asso.fr](mailto:fr.hautsdefrance@mfr.asso.fr)

INITIATIVE EMPLOI JEUNE MFR HAUTS DE FRANCE

UNION EUROPEENNE, l'Europe s'engage Hauts-de-France, Région Hauts-de-France

Ce projet est cofinancé par l'union européenne avec le fonds social européen et l'Initiative pour l'Emploi des Jeunes dans le cadre du programme opérationnel Picardie

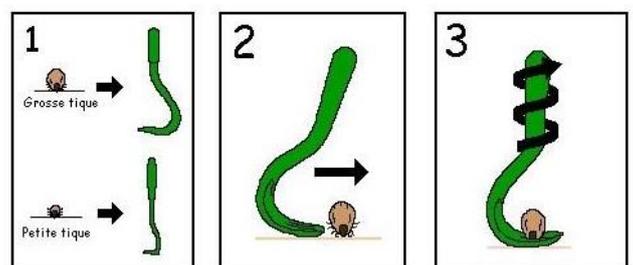
## Les tiques

Les tiques se trouvent partout : dans l'herbe des parcs, des jardins, en forêt, dans les haies et arbustes... Ces acariens s'accrochent sur un hôte potentiel quand elles sentent sa présence. Elles anesthésient ensuite la peau pour piquer leur rostre et commencent leur repas de sang. Les principales maladies transmises par les tiques sont bactériennes (borréliose de Lyme...) virales ou parasitaires. Le risque d'infection est plus important au printemps et au début de l'automne. Toutefois, toutes les tiques ne sont pas contaminées.



La prévention reste un bon moyen de se prémunir : port de vêtements longs, de chaussures fermées, utilisation de répulsifs, inspection systématique du corps après contact avec l'herbe. Si vous en trouvez une, il est essentiel de la retirer le plus tôt possible à l'aide d'un crochet spécifique sans mettre de produits. Pensez ensuite à vous désinfecter et à détruire l'animal.

Consultez un médecin, surtout si une manifestation cutanée survient ou que des symptômes se manifestent (fatigue, douleurs et raideurs articulaires, maux de tête, troubles digestifs...).



Le service Enfance Jeunesse de l'agglomération de la Baie de Somme a concocté un programme des plus variés pour les enfants de l'ALSH d'Arrest du 8 juillet au 2 août.

La soixantaine d'enfants présents sur cette période ont enfilé leurs tenues de sport pour découvrir différents sports innovants tels que le golf urbain, l'escalade, le bubble bump, la zumba. Ils ont par la suite organisé leurs propres olympiades en invitant l'ensemble des ALSH du territoire et les familles dans une ambiance festive.

Outre ce projet, les jeunes vacanciers ont pu goûter à la joie du camping à Saint-Firmin-les-Crotoy avec la découverte de la baie, les jeux aquatiques à la piscine du camping et les balades et jeux de découverte « au bout des crocs ».

Les plus grands se sont quant à eux installés à Gamaches pour faire du VTT, du canoé et du tir à l'arc.

D'autres sorties ont également régalé les petits vacanciers comme la visite du stade de la Licorne à Amiens, la visite guidée de la collégiale Saint-Vulfran à Abbeville, ou encore la sortie « plage » à Quend. Les journées découvertes ont également permis aux enfants de pratiquer du pédalo à Gamaches, de l'arbo-escalade à Saint-Valery-sur-Somme et Ailly-sur-Noye et du mini-golf à Fort-Mahon.



Les vacances d'automne étaient placées sous le signe du bonheur, de la joie mais aussi de la peur. En effet les jeunes Arrestois et Franleusiens ont pu découvrir grâce à une équipe d'animation motivée et dynamique les joies d'Halloween. Après s'être rendu à Rouen pour découvrir et vivre un Escape Game, les 6/10 ans ont souhaité créer leur propre jeu en invitant leurs parents à s'échapper d'une pièce endiablée ; pour cela, une seule solution : répondre à un maximum de questions sur les vacances de leurs enfants.

Outre ce projet ambitieux, les enfants ont pu découvrir le parc animalier Biotropica, puis s'exercer aux joies de la pêche, du bowling, de la sarbacane et du speed-ball, sans oublier la coupe du monde de rugby organisée par les éducateurs sportifs de la CABS. Des journées bien chargées, avec jeux dans l'eau à l'Aqu'Abb, et projection au cinéma culturel le REX, ont permis aux enfants d'apprécier ces premières vacances scolaires et surtout de faire partager à leurs animateurs leurs envies pour les vacances d'hiver 2020...



# Du côté de l'école

Par une belle journée ensoleillée, les 91 enfants de l'école ont fait une rentrée en musique dans la joie. Mme l'Inspectrice, présente avec l'équipe de circonscription, a apprécié ce moment de convivialité entre petits et grands et nous a tous félicités.

Tous les élèves ont assisté aux spectacles de M. Darny : "Le secret du jardin de Clément" pour les plus jeunes et "Quel avenir pour nos déchets" pour les aînés.

La classe de CM a participé à la journée "Nettoyons la Nature" ainsi qu'à la matinée proposée par la CABS pour renforcer l'éducation aux risques majeurs naturels: les inondations, à Cayeux-sur-Mer. Nous poursuivrons toute l'année des activités pour sensibiliser les enfants à la protection de l'environnement.



# Les sapeurs-pompiers



Une nouvelle année se termine et c'est l'occasion pour nous de vous rencontrer lors de notre traditionnel passage des calendriers dont le thème est le volontariat. Nous vous remercions de l'accueil qui sera réservé au personnel de notre Corps de Première Intervention.

L'ensemble de l'Amicale remercie Claudie, notre Sainte Barbe 2019 et Léa, notre nouvelle Sainte Barbe pour cette année.

Nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer le programme de 2020 :

- AG (cf. date calendrier des fêtes)
- Loto le 4 avril
- Sainte Barbe courant novembre
- En plus des participations aux défilés patriotiques, téléthon etc.

Notre activité opérationnelle est en baisse par rapport à 2018 qui fut une année exceptionnelle mais ne reste pas moindre.

Nous vous rappelons que vous pouvez toujours déclarer vos nids de guêpes ou frelons en Mairie ou auprès du chef de Corps.

Nous sommes actuellement 12 sapeurs-pompiers et nous recherchons toujours des personnes motivées à nous rejoindre afin de pallier au manque de personnel sur certains créneaux horaires de la journée. Pour cela, il suffit de déposer une lettre de motivation en Mairie et prendre contact avec le Chef de Corps.

Pour les enfants de plus de 12 ans, une école de Jeunes Sapeurs-Pompiers existe à Saint-Valery-sur-Somme, il est possible de se renseigner sur celle-ci tous les samedis matins au Centre de Secours.

Soulignons la très belle performance de Philippe GAUTIER qui a terminé 4<sup>ème</sup> du cross de Boves (24/11/2019) et qui est qualifié pour les Championnat de France du mois de mars 2020 à Arnac (19), catégorie Vétéran.

Le Président,

# Manifestations 2019

## Cérémonie des vœux

De nombreux Arretois se sont retrouvés à la salle des fêtes le 1<sup>er</sup> samedi de janvier pour célébrer la nouvelle année lors de la traditionnelle cérémonie des vœux. Après le discours du Maire Lysiane JOLY qui a fait le point sur les réalisations de l'année et les projets, Stéphane HAUSSOULIER a exposé les projets du Conseil départemental et de la Communauté d'Agglomération. La soirée s'est poursuivie, après le verre de l'amitié, par le partage de pain, pâté, arrosé du bon cidre local. Chacun a pris plaisir à entamer l'année en bonne compagnie, dans un esprit de convivialité. Prochain rendez-vous pour les vœux, le samedi 4 janvier à 18h00 !



## Inauguration du lotissement de la Sollette

Le vendredi 25 janvier, sous un ciel pluvieux, Baie de Somme Habitat a inauguré les 9 logements locatifs de La Sollette, en présence de MM. Emmanuel MACQUET Député, Nicolas DUMONT Président de la CABS, Stéphane HAUSSOULIER Vice-Président du Conseil départemental, Francis HENIQUE Président de BSH, des professionnels qui ont participé au chantier, des locataires des logements et du conseil municipal. Après les discours, Baie de Somme Habitat a offert le pot de l'amitié à la salle des fêtes.

## Repas des aînés

Le jour de l'Ascension, 108 convives ont partagé à la salle des fêtes le bon repas concocté par l'équipe de la boucherie BOUDINEL. Mme Geneviève QUENARD et M. Pierre MENTION présidaient la table aux côtés du Maire, dans une ambiance très conviviale. Chacun a pu apprécier l'animation musicale de Benny DELHOVE et les chansons interprétées par tous nos artistes locaux. Le conseil municipal a mis un point d'honneur à interpréter la chanson des Bidayens. Après cette excellente journée, rendez-vous est pris pour le repas du jour de l'Ascension 2020, le 21 mai.





### Conférence de l'INRAP

Le projet de construction du lotissement a permis la réalisation d'une opération de fouille archéologique, prescrite par l'Etat, sur une superficie d'environ 10 000 m<sup>2</sup>. Elle a été confiée à l'INRAP et mise en œuvre de mars à mai 2016. L'INRAP est venue présentée les principes généraux des fouilles ainsi que les résultats sur la commune, lors d'une conférence le vendredi 24 mai à la salle des fêtes. Le potentiel archéologique de cette zone a notamment été confirmé, avec la mise au jour d'une occupation gallo-romaine s'étalant du milieu du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. au début du IV<sup>ème</sup> siècle après J.-C. Pour toute information supplémentaire, un dépliant est à votre disposition en mairie.



## 13 et 14 juillet

Après la cérémonie au monument aux morts, de jeunes Arrestois ont été mis à l'honneur pour l'obtention du Brevet des collèges : Anaëlle BOUCHARD, Mathis DEHEZ, Alisée DELANNOY, Pierre MAISON, Lucas NICOLAS, Pierre PAGES, Auréline PETIT, Aurian TILLETTE, Emma VAUJOIS.

Nous avons également eu le plaisir de récompenser des sportifs qui se sont distingués particulièrement :

- au football : Victoire de l'ASA en finale de la Coupe AXA Vimeu, aux penalties contre Woignarue.
- au tir : Noa GAUTIER et Baptiste GARDIN, champions de France et vice-champion de France de tir (cible mobile).
- au baby-foot : avec une vice-championne du monde et une championne du monde (rookie) pour le BFCS.

L'après-midi s'est prolongé par les jeux organisés par les animateurs de l'ALSH et les concours de tir à la corde entre pompiers, conseillers municipaux et footballeurs. Bravo à tous les sportifs et lauréats.



## Remise des prix du concours des maisons fleuries

Echanges très animés le vendredi 4 octobre à l'occasion de la remise des prix du concours des maisons fleuries. M. DETRE, délégué par la Maison Familiale Rurale d'Yzengremer, a su captiver son auditoire et susciter de nombreuses questions. Les lauréats ont ensuite été remerciés chaleureusement pour leur investissement et récompensés, avant que tous partagent le verre de l'amitié et repartent avec une plante vivace qui viendra égayer les propriétés arrestoises. Souhaitons que chacun poursuive ses efforts pour l'entretien et l'embellissement de la commune.



### **Catégorie 1 Grande pelouse**

RASSE Marie-Christine  
GARDIN Rose-Marie  
NORMAND Eliane

### **Catégorie 2 Pelouse moyenne**

SABRAS Chantal  
ROUSSEL Jeannine  
FLAUTRE Catherine

### **Catégorie 3 Cour**

THIEBAULT Jacqueline  
DECOUDU Virginie  
HENOCQUE Jeannine

### **Catégorie 4 Bordures et balcon**

FERTE Solange  
DELOUBRIERE Adeline

### **Catégorie Elite**

DUPONCHELLE Roselyne  
DECOUDU Monique  
DEMAY Christiane

## Opération Brioches

Comme tous les ans, nous avons participé à l'Opération Brioches, 52<sup>ème</sup> édition, organisée par l'association des Papillons Blancs, en faveur des enfants handicapés. Les conseillers municipaux, des parents d'élèves et des enfants ont proposé les brioches à la population et ont collecté la somme de 432.50 euros.



## 11 novembre

La cérémonie patriotique traditionnelle du 11 novembre a été particulièrement émouvante cette année, grâce aux enfants de CM de l'école qui nous ont déclamé un poème très touchant que nous publions ci-dessous.

1914

J'avais juste 19 ans  
Quand j'ai reçu ma lettre  
J'étais fier et pourtant  
J'avais peur de promettre

De promettre de revenir  
Sain et sauf à mes parents  
Qui, me voyant partir,  
Etaient tout larmoyants.

Qu'allais-je donc devenir  
Loin d'eux, loin de ma vie ?  
Et comment allais-je agir,  
Seul, face à l'ennemi ?

Papa, maman, je vous aime  
Mais je dois partir  
Maudit soit ce système  
Qui va m'anéantir.



Fabienne BERTHOMIER

Après avoir rendu hommage au soldat écossais au cimetière, **nous nous sommes rendus à La Sollette pour inaugurer la rue Jean-René LELONG**. Le conseil municipal a décidé il y a quelques mois d'honorer la mémoire de Jean-René, qui a beaucoup travaillé au sein de la CCBSS pour créer le lotissement de La Sollette, en lui dédiant le nom d'une rue de ce lotissement. La cérémonie a eu lieu en présence de sa maman, de sa fille, de son beau-fils et petit-fils, et de sa compagne. Au nom des Arrestois, Lysiane JOLY a remercié Jean-René pour tout le travail accompli. Le verre de l'amitié a conclu la matinée.



## Concert

Vendredi 29 novembre, notre église a été le cadre du concert organisé par la municipalité au bénéfice des Instituts de lutte contre le cancer Curie et Gustave Roussy. Les musiciens de l'harmonie de Saint-Blimont, sous la direction d'Adrien PRUVOT et de Jean-Marie DUHAMEL-FORESTIER nous ont offert une très belle soirée, avec un programme musical varié qui s'est terminé sur une note optimiste avec l'interprétation du morceau : « Il en faut peu pour être heureux ». La somme de 300 euros a été récoltée. Merci à tous de votre générosité !



## Téléthon

Ce samedi 7 décembre, les différentes activités organisées à la salle des fêtes ont permis de récolter la somme de 729.20 euros, grâce à la participation :

- des pompiers avec le lavage des voitures,
- de Rénov'église, avec le billard hollandais,
- des doigts de fées, section des Anciens élèves, avec la vente d'objets divers réalisés en tricot,
- de l'association des parents d'élèves avec la vente de crêpes et de chocolat chaud,
- du football, avec une tombola permettant de gagner un ballon et des t-shirts,
- de l'UNC et des aînés, avec la tenue de l'urne.

Merci à tous pour votre générosité !



# Réalisations 2019

## Bâtiments communaux

- Désamiantage des bâtiments de la future mairie
- Déconstruction du bâtiment « torchis » de la future mairie
- Pilier en brique de la future mairie
- Appel d'offres, ouverture des plis et choix des entreprises pour l'aménagement de la future mairie
- Rénovation du pignon du logement de l'ancienne poste
- Mise en peinture de l'appentis de la salle des fêtes
- Pose d'une porte d'accès entre le garage communal et la salle des fêtes
- Rénovation et isolation de la scène de la salle des fêtes
- Remplacement de la porte sectionnelle aux ateliers communaux
- Remplacement de la toiture de la cuisine de la salle des fêtes
- Réparation du plancher de la salle des fêtes

## Voirie – réseaux

- Réfection de caniveaux + voirie rue de Drancourt
- Installation de panneaux « participation citoyenne »
- Renouvellement du réseau d'eau potable sur la place Augustin Delahaye et aux abords, et rue Basse Boulogne (en cours)
- Installation d'une antenne radiotéléphonique (en cours)

## Aménagements extérieurs

- Pose de nouveaux projecteurs leds au stade
- Repiquage de pieds de haies au stade
- Marquage de l'emplacement des poteaux incendie
- Achat d'une tondeuse autoportée, d'une débroussailleuse et d'un brûleur thermique



# Projets en cours ou à venir

- Nouvelle mairie et services administratifs : reconstruction et réhabilitation ; les travaux commenceront début février.
- Projet d'aménagement et de sécurisation de la place Augustin Delahaye et de la rue Basse Boulogne, avec mise hors gel par le Département (RD48), enfouissement des réseaux sur la place, fin des travaux sur l'eau potable, changement des bornes incendie obsolètes...
- Couche de surface de la rue de la Courte Cavée
- Mise en service de l'antenne de radiotéléphonie qui sera opérationnelle mi-février

# Douceurs de Noël

## Petits sapins de pommes de terre, ail et romarin

### Ingrédients pour 4 personnes :

8 Pommes de terre allongées de tailles différentes

2 CS d'huile d'olive

40 g de beurre doux

2 branches de romarin

1 gousse d'ail

Sel et poivre du moulin



Dans une petite casserole fondre le beurre avec l'huile d'olive à feu doux.

Ajouter 1 branche de romarin coupée en morceaux ainsi que la gousse d'ail pelée et grossièrement écrasée. Poursuivre la cuisson 5 minutes à feu très doux (il ne faut pas que l'ail brûle mais infuse).

Stopper la cuisson, couvrir et laisser infuser une ½ heure.

Laver les pommes de terre et les essuyer.

Les couper en tranches d'1 mm à l'aide d'une mandoline.

Déposer les tranches de pommes de terre dans un saladier et verser par-dessus le mélange beurre/huile infusé au romarin et à l'ail. Mélanger pour bien enrober les tranches de pommes de terre.

Préchauffer le four à 200°.

Sur une plaque allant au four recouverte d'une feuille de papier cuisson, superposer les tranches de pommes de terre afin de constituer les petits sapins.

Enfourner pendant 15 à 20 minutes. Les sapins doivent être bien dorés.

Couper des petits morceaux de romarin (idéalement prendre les extrémités de branches) et les planter au sommet des sapins.

## Le saviez-vous ?



### Quel est l'ancêtre de la boule de Noël ?

La tradition du sapin de Noël semble remonter au XVIème siècle, quand la communauté protestante d'Alsace choisit de célébrer Noël avec ce conifère. Il est alors orné de pommes rouges, censées évoquer le jardin d'Eden. Cette décoration devient incontournable au milieu du XIXème siècle. Mais à l'hiver 1858, la récolte est si mauvaise que les pommes viennent à manquer. Un artisan verrier lorrain eut alors l'idée de la remplacer par une boule de verre soufflée par ses soins. Exit les pommes !

### Quelle est l'origine de la dinde de Noël ?

Au Moyen Age, ce n'était pas la dinde comme aujourd'hui mais l'oie qui était servie aux repas de Noël. Christophe Colomb va changer la donne en découvrant l'Amérique... et un gallinacé jusque-là inconnu en Europe : une « grosse poule d'Inde » comme la baptise le navigateur. En France, la... dinde (le diminutif s'installe vite) est mentionnée dès 1549 à la cour de France puis consacrée par le grand gastronome Brillat-Savarin il y a deux cents ans : « le dindon est certainement un des plus beaux cadeaux que le Nouveau Monde ait fait à l'Ancien ».



### Pourquoi dit-on « ripailler » ?

Ce verbe évoque les plaisirs abondants de la table et semble sorti d'un conte de Rabelais. Sauf que « Ripaille » a vraiment existé : c'était un prieuré de Haute-Savoie dans lequel le comte de Savoie Amédée VIII décida de se retirer pour mener une vie monacale dès 1434. Monacale... mais pas ennuyeuse pour autant ! Ce bon vivant aimait la bonne chère et les bons vins, qu'il partageait avec de joyeux compagnons de table, et peut-être aussi quelques dames. Une expression naîtra alors de ces festins gargantuesques : « facere ripaliam, hoc est indulgere ventri », ce qui veut dire « faire ripaille, c'est soigner son ventre ». Depuis, l'expression est restée, mais les règles de la diététique, elles, ont bien changé...

### D'où vient l'expression « au gui l'an neuf » ?

Vous conviendrez que plus grand monde ne s'écrie à minuit, sous le bouquet de gui : « Au gui l'an neuf ! », mais le « rameau d'or », comme le qualifiait le poète latin Virgile, est encore accroché au plafond de nombreux foyers. Les Gaulois, qui craignaient que le ciel ne leur tombe sur la tête, pensaient que si le gui touchait terre, il perdait ses pouvoirs miraculeux. Chaque année, pendant le solstice d'hiver, les druides en coupaient des branches avec une serpe d'or. Et ils tendaient de grands draps pour éviter la chute fatale sur le sol. Quels pouvoirs lui attribuait-on ? Il était censé soigner, vivifier la fertilité, assurer bonheur, prospérité, paix... d'où les embrassades de la Saint-Sylvestre.



## Coloriage





# Manifestations



## Mardi 10 décembre

Animation de Noël pour les élèves  
Ecole - Commune - APE  
M. DARNY - Salle des fêtes

## Samedi 14 décembre

Fête de Noël de l'école  
Ecole - Commune - APE  
14h30 Salle des fêtes

## Samedi 21 décembre

Distribution du colis des aînés  
à partir de 10h00

*Pensez à prévenir la mairie en cas d'absence ce jour-là.*

*Vous pouvez retirer votre colis à la salle des fêtes entre 8h30 et 9h30.*

## Samedi 4 janvier

Cérémonie des vœux  
Commune  
18h00 Salle des fêtes

## Dimanche 12 janvier

**Offert par CABS**

**Hypnotic Cabaret**  
**Réservé aux 70 ans et plus**  
**Théâtre d'Abbeville - 15h - gratuit**

## Dimanche 26 janvier

Thé dansant des aînés  
Association des aînés  
Salle des fêtes

## Dimanche 2 février

Repas  
Batterie-Fanfare  
Salle des fêtes

## Samedi 8 février

Soirée  
Coopérative scolaire  
Salle des fêtes

## Mardi 11 février

Après-midi « crêpes »  
Association des aînés  
Salle des fêtes

## Samedi 15 février

Spéctacle  
Association parents d'élèves  
Salle des fêtes

## Dimanche 23 février

Assemblée générale  
UNC

## Dimanche 1<sup>er</sup> mars

Théâtre  
Rénov'Eglise  
Salle des fêtes

## Vendredi 6 mars

Loto  
Association parents d'élèves  
Salle des fêtes

## Samedi 7 mars

Repas  
ASA  
Salle des fêtes

## Dimanche 15 & 22 mars

**Elections municipales**  
**Salle des fêtes**

*Vous pouvez désormais vous inscrire sur la liste électorale par internet, et jusqu'au 23/02/2020 pour les élections de mars.*



## Samedi 28 mars

Rénov'Eglise  
Salle des fêtes

## Samedi 4 avril

Loto  
Sapeurs-pompiers  
Salle des fêtes

## Mardi 7 avril

Assemblée générale  
Association des aînés  
Salle des fêtes

## Vendredi 8 mai

Manifestation patriotique  
UNC - Commune  
Salle des fêtes

## Jeudi 21 mai

Repas des aînés  
Commune





## *Le premier jour de l'an*

*Les sept jours frappent à la porte.  
Chacun d'eux vous dit : Lève-toi !  
Soufflant le chaud, soufflant le froid,  
Soufflant des temps de toutes sortes,  
Quatre saisons et leur escorte  
Se partagent les douze mois.  
Au bout de l'an, le vieux portier  
Ouvre toute grande sa porte  
Et d'une voix beaucoup plus forte  
Crie à tout vent : Premier janvier !*

*Pierre Menanteau*

